

Précarité, isolement, danger ou risque de danger, rupture de parcours, nombreuses sont les fragilités qui peuvent se cumuler au handicap de l'enfant et venir entraver son développement.

Il est parfois difficile pour les acteurs spécialisés de répondre, seuls, à l'ensemble des vulnérabilités, parfois masquées par la situation de handicap. Soutenir ses parents pour éviter un glissement dans la précarité de l'ensemble de la famille, accueillir un enfant en situation de handicap en protection de l'enfance, prendre en charge les troubles des adolescents en conflit avec la loi sont autant de défis à relever pour endiguer les ruptures qui jalonnent encore trop souvent la vie de ces enfants.

Comment agir précocement pour éviter la survenue ou l'aggravation des difficultés de l'enfant handicapé et de sa famille ? Quel accompagnement déployer pour éviter les ruptures de parcours ? Comment agir collectivement autour de l'enfant ?

Autant de questionnements qui seront abordés lors de ces journées d'étude, qui se tiendront les 24 et 25 juin 2024, à Paris. Destinées à l'ensemble des professionnels évoluant auprès de l'enfant, elles apporteront des clés de compréhension et des solutions concrètes à ceux qui œuvrent dans les champs du médico-social, de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse et de la santé.



10h30 Accueil

11h Ouverture des journées

Didier Tronche, président de la CNAPE

11h15 Intervention magistrale

COMPRENDRE LES EFFETS DES VULNÉRABILITÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Pierre Gressens, neuropédiatre, directeur de recherche à l'INSERM

12h15 Déjeuner libre

14h Intervention magistrale

LUTTER CONTRE LES PERTES DE CHANCES DES ENFANTS HANDICAPÉS ET PROTÉGÉS

Si, en 2015, le Défenseur des droits a mis en lumière les enfants handicapés et protégés, leurs difficultés demeurent. Parce que leur situation est alarmante, la CNAPE et l'UNAPEI ont élaboré un travail commun pour y pallier. Quelles sont les réalités vécues par ces enfants et les professionnels qui les accompagnent?

Marie-Aude Torres Maguedano, directrice exécutive de l'Unapei Pierre-Alain Sarthou, directeur général de la CNAPE

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITE POUR PRÉVENIR L'EXCLUSION DES ENFANTS ET DES JEUNES HANDICAPÉS

14h30 Intervention magistrale

DÉJOUER LA SPIRALE DE PRÉCARISATION SUBIE PAR LES FAMILLES

De nombreux professionnels s'accordent sur le dénuement dans lequel glissent progressivement, faute d'un soutien suffisant, les familles d'enfant en situation de handicap. Quelles sont les réponses de l'action publique pour prévenir et répondre à la précarisation de l'ensemble de la famille ? Quels sont les impacts de la précarité sur l'enfant ? Comment accompagner l'enfant et sa famille sur l'ensemble de leur dimension de vie ?

Bénédicte Kail, Conseillère nationale éducation familles, APF France handicap **Estelle Rossignon,** présidente de l'école des parents et des éducateurs (EPE)45 **Bérangère Tailleux,** CNDPF

15h45 Table ronde

ENRAYER LE GLISSEMENT DANS L'EXCLUSION LORS DU PASSAGE À L'ÂGE ADULTE, EN S'APPUYANT SUR LES CAPACITÉS DES JEUNES

Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap est une étape particulièrement délicate qui peut conduire à de multiples ruptures pour le jeune. Comment y pallier et soutenir un projet fondé sur ses aspirations et capacités ? Quels relais inventer pour étayer le jeune ? Quelles actions pour repérer les jeunes en rupture ?

Eric Santamaria, docteur en science de l'éducation, directeur de l'école de formation psychopédagogique

Aymerick Duroy-Launay, directeur, **Thierry Lecrès** et **Judith Guitton** éducateurs spécialisés du dispositif d'accueil et d'accompagnement de l'ACSEA

L'UNION DU MÉDICO-SOCIAL ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE POUR SÉCURISER L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT

9h30 Intervention magistrale

AGIR PRÉCOCEMENT ET COLLECTIVEMENT POUR PRENDRE SOIN DE L'ENFANT « À DOUBLE VULNÉRABILITÉ »

La réponse aux besoins multiples des enfants protégés et présentant des troubles appelle une intervention globale et un soutien aux professionnels présents au quotidien à leurs côtés. Comment repérer précocement les troubles des enfants protégés ? Comment construire un accompagnement global, dès le plus jeune âge, pour les enfants handicapés et protégés ?

Sandrine Lanco, neuropédiatre, médecin et directrice du CAMSP « Le petit Navire »

10h30 Table ronde

RÉPONDRE AUX VULNÉRABILITÉS DES ENFANTS HANDICAPÉS ET PROTÉGÉS

Afin de lutter contre les ruptures de parcours rencontrées par de nombreux enfants handicapés et protégés, des expérimentations se déploient pour passer d'une logique de secteur à une logique de territoire. Comment permettent-elles de mettre en synergie les compétences et les outils de la protection de l'enfance et du médico-social. Comment s'allier auprès de l'enfant ? Quelles mutualisations déployer ?

Sylvie Babin, directrice du pôle Estuaire, Linkiaa

Franck Depière, directeur et **Alexis Baeyens**, directeur adjoint de l'Institut Fernand Deligny, La Sauvegarde du Nord

12h15 Déjeuner libre

LES ENJEUX DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES HANDICAPÉS EN CONFLIT AVEC LA LOI

14h Intervention magistrale

COMPRENDRE L'HISTOIRE ET LES TROUBLES DU JEUNE COMME PRÉALABLE À L'ACCOMPAGNEMENT

Le vécu traumatique couplé à de multiples ruptures accentuent les vulnérabilités de l'enfant et peuvent conduire à des mises en danger, des passages à l'acte voire à des comportements délictueux. Y a-t-il des similitudes dans les parcours des jeunes en situation de handicap ou présentant des troubles concernés par un suivi au pénal ? L'action publique les identifie-t-elle et a-t-elle construit des réponses ?

Dr Louis Tandonnet, pédopsychiatre, président de la MDA-47, chef de pôle, CHD La Candélie, Agen

15h Intervention magistrale

PRÉVENIR ET RÉPONDRE AU PASSAGE À L'ACTE PAR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

En 2019, l'étude médico-psychologique d'adolescents placés en Centre éducatif fermé a mis en évidence la forte prévalence de troubles psychiques et du comportement chez les mineurs placés dans des centres éducatifs fermés. Quelle prise en charge de leurs troubles dans l'accompagnement ? Quelles actions déployer pour apporter apaisement et sécurité à ces adolescents ?

Guillaume Olive, directeur du secteur Justice Pénale des Mineurs et Nacime Chelig, directeur de Numéri'Ttable, Acolea

16h Clôture des journées

LIEU DE LA FORMATION

ESPACE REUILLY 21 rue Hénard - 75012 PARIS

Métro:

Montgallet, ligne 8 Dugommier, ligne 6 Daumesnil, lignes 6 et 8

POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne sur www.cnape.fr

Date limite: 17 juin 2024 Contact: Eric Leguay

E-mail: e.leguay@cnape.fr

Tél: 01 45 83 21 32



TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	150 €	130 €
non adhérent	170 €	150 €
étudiant (-25 ans)	25€	

^{*} Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus.

Toute inscription doit être complétée par l'envoi du règlement.

Pour un règlement par virement :

(IBAN: FR76 4255 9100 0008 0027 7786 293 / Code BIC: CCOPFRPPXXX), veillez à bien indiquer l'association ainsi que le nom du/des participant(s) sur l'ordre de virement, faute de quoi il nous sera impossible de faire le lien entre l'inscription et le règlement.

Pour un règlement par chèque :

A envoyer à la CNAPE : 33 avenue d'Italie, 75013 Paris. Veillez à bien préciser les inscriptions auxquelles le règlement se rapporte (association et nom du/des participant(s).

AGRÉMENT

Organisme de formation n°11750394775 Non enregistré sur DATADOCK



33 avenue d'Italie, 75013 Paris

Tél.: 01 45 83 50 60 - E-mail: secretariat@cnape.fr

www.cnape.fr